

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial MycoStop-Spray
Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide
Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fournisseur Andermatt Biogarten AG
Adresse Stahlermatten 6
6146 Grossdietwil, Suisse
Téléphone +41 (0)62 917 5000
E-mail info@biogarten.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

Rubrique 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/ 2008 [CLP] :
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

260 Ne pas respirer les aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation (solution prête à l'emploi)

3.2 Préparations

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 298-14-6	hydrogénocarbonate de potassium	0,425%
EINECS: 206-059-0		

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Aucune mesure particulière n'est requise.
Après inhalation	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Recommandation pour le médecin	Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidote connu.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés:	Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Produits de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec les yeux, avec la peau et avec le vêtement.
Veiller à une aération suffisante.
Porter des gants

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène générale.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
• **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Le produit n'est pas inflammable.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre le gel.

Interdire l'accès aux enfants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection

Protection de la peau

Gant de protection

Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

especter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail..

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide (20 °C, 1.013 hPa)

Couleur blanc

Odeur Inodore

Seuil olfactif non déterminé

Valeur du pH 8.41 (à 20°C)

Point de fusion non déterminé

Point d'ébullition non déterminé

Point d'inflammation Pas de données disponibles

Taux d'évaporation non déterminé

Inflammabilité non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosibilité non déterminé

Pression de vapeur (20 °C) non déterminé

Densité de vapeur non déterminé

Densité 1,0 g/cm³ (20°C)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau non déterminé

Température d'auto-allumage Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition non déterminé

Viscosité 1,21±0,08 mPas

Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes non déterminé

9.2 Autres informations

Tension superficielle: 27.1 mN/m

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

pas de donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

aucune connue

10.4 Conditions à éviter

≤ 0 °C

10.5 Matières incompatibles

aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de réaction dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Einstufungsrelevante LD/LC50-Werte:

298-14-6 Kaliumbicarbonat

Oral	LD50	2064 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50	> 4,88 mg/L (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Effet d'irritation possible.

Lésions oculaires

Légère irritation et rougeur possible.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
298-14-6 hydrogénocarbonate de potassium		
Oral	LD50	2064 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50	> 4,88 mg/L (rat)

Toxicité chronique (longue durée)

Aucune donnée

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Hydrogénocarbonate de potassium est une matière naturelle qui se trouve dans l'environnement.

12.4 Mobilité dans le sol

Faible mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/
Emballage

Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

Code/marquage des
déchets conforme à OMoD
Information important pour
le traitement des déchets

Aucun

Information important pour
le traitement d'eau sale
Autre recommandation pour
le traitement des déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Aucun

Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire Pas limité
Transport maritime Pas limité
Transport aérien Pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations Aucun connue
Restrictions d'usage Aucun connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

27. nov. 2017